

DE L'À-VENIR DE LA FORMATION DES ENSEIGNANT·ES

NOW IS THE SPRING OF OUR DISCONTENT

Texte issu de la réunion du collectif FDE du 11 mai 2022

Un constat s'impose et c'est un euphémisme que de l'énoncer en ces termes: la situation induite par la mise en place de la nième « réforme » de la formation des enseignant·es et des CPE (FDE) imposée par l'ancien ministre de l'Éducation nationale (J.-M. Blanquer) est exceptionnellement dégradée.

Commençons par le manque d'attractivité des métiers, qui se manifeste par l'affaissement spectaculaire et quasi général du nombre de candidat·es présent·es aux concours: le nombre d'admissibles aux concours pour 2022 dans le second comme dans le premier degré est souvent inférieur au nombre de postes proposés... S'y ajoute que le modèle de l'alternance en responsabilité, qui a été le *mantra* de cette « réforme » et pour la promotion duquel le ministère n'a pas lésiné sur les moyens, n'attire pas les étudiant·es: force est de constater que ceux et celles qui ont opté pour cette voie se retrouvent en grande difficulté pour tout mener de front.



MAI-JUIN 2022 | Réalisée sous la responsabilité du collectif FDE par Michèle Artaud, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Michela Gribinski et Stéphanie Péraud-Puigsegur.

Et comme trop n'est pas encore assez, il faut y ajouter la souffrance professionnelle de l'ensemble des personnels, due à la fragilisation des équipes, au manque – chronique – de temps pour organiser la réflexion pluri-catégorielle et préserver la cohérence de la formation: la perte de sens atteint un comble lorsqu'au moment où les collègues finalisent leurs évaluations s'étaisent les *job dating* et le recrutement en 30 mn de contractuels à Bac +3. La formation, ou plutôt sa *déformation* selon J.-M. Blanquer se révèle être ainsi plus « en miettes » qu'« en marche ».

Dans ce contexte, une remise à plat est une nécessité absolue. Les interventions des collègues réunis le 11 mai 2022, montrent qu'il est urgent de reprendre la main sur le temps professionnel et notre pouvoir d'agir. Dans l'optique d'une reprise de la main *sur* la formation, naturellement différente de la reprise *en* main que nous avons subie ces dernières années, plusieurs mesures sont à mettre en œuvre pour surmonter les difficultés actuelles:

- pour une formation attractive de haut niveau dans un parcours sécurisé
 - Mettre en place le financement des études qui autorise une formation sur le temps long et une découverte des métiers sans compromettre la réussite des études ni la préparation aux concours;
 - Donner la priorité à une formation en présence dans une unité de lieu et de temps: la dimension collective de la formation est un moteur essentiel de progrès de chacun·e et un élément non moins essentiel de constitution d'une profession qui ne saurait se réduire à une collection d'individus plus ou moins disparate, qu'on additionne selon la logique court-termiste de besoins jamais anticipés – on accordera à cette année le palmarès de l'impératif gestionnaire;
 - Différencier l'alternance d'une « simple » mise en responsabilité des étudiants: le stage doit être un moment de formation et non un temps professionnel de *substitution* utilisant les étudiant·es tout cru·es comme des moyens d'emploi. Les activités de suivi, de conseil et d'évaluation pour la titularisation doivent être distinguées;
 - Organiser une *entrée* véritablement progressive dans le métier pour tou-te-s, après la réussite aux concours, y compris pour les lauréats des concours issus des masters MEEF, avec de la formation sur le temps de service;
 - Défendre aussi bien le concours comme mode *normal* de recrutement que la nécessité de l'acquisition de savoirs et savoir-faire disciplinaires, didactiques et pédagogiques, et par conséquent d'une véritable formation universitaire et professionnalisante.
-
- pour des équipes plurielles reconnues et avec les moyens de leurs missions
 - Redonner toute leur légitimité aux représentant·es des personnels et des usager·es dans les instances, et en particulier dans les Conseils d'institut, dans lesquels notre représentation est *institutionnellement minorée* par la loi;
 - Respecter les règles générales des recrutements universitaires pour les titulaires et les personnels en service partagé: à partir de *profils* rédigés par les équipes, axés sur les besoins de formation à travers des procédures de

- recrutement transparentes de façon à constituer de véritables équipes pluri-catégorielles et à prendre en compte les domaines de compétences de chacun·e;
- Élaborer un cadrage national des missions et de la reconnaissance du temps de travail des formateurs dits « de terrain », qui prenne en compte du temps pour travailler en équipe, participer à des projets de recherche, préparer les interventions, se concerter, etc. – y compris sur les sites « délocalisés »;
- Reconnaître *toutes* les activités liées à la formation: enseignement, suivi de stage, direction de mémoires, responsabilité de site, d'UE, de mentions, etc.
- Attribuer des moyens humains pérennes pour assurer la formation des enseignant·es stagiaires (post-concours), afin qu'elle ne se réduise pas à un simple « accompagnement » à l'entrée dans le métier, mais constitue un véritable apport de formation universitaire.

CONGRÈS D'ÉTUDES 2022 DU SNESUP-FSU

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE (DIJON), INSPÉ, 15-16 JUIN 2022

En alternance avec les congrès d'orientation qui ont lieu tous les deux ans, le SNESUP-FSU tient tous les deux ans également des congrès d'étude, permettant à la direction nationale d'échanger avec des représentant·es des sections sur des questions de fond ou d'actualité récente, et d'élargir ainsi la réflexion des membres de la commission administrative, organe délibérant du SNESUP entre deux congrès.

La thématique générale proposée cette année aux réflexions des congressistes est la suivante : « *Penser l'ESR comme espace d'émancipation et de transformation sociale* ». Elle sera déclinée par l'intermédiaire de trois thèmes :

Thème 1 : Recherche : quel rôle, quel temps, quelles conditions d'exercice ?

Thème 2 : Autonomie et déstructuration de l'ESR, quelles incidences et alternatives ?

Thème 3 : Former, certifier, quelle approche de la professionnalisation ?

Les documents préparatoires aux débats dont la contribution du collectif FDE sont accessibles en ligne à cette adresse : <https://www.snesup.fr/rubrique/congres-detude-2022>